



## **Entraide et Solidarité AF447**

Association Loi 1901 (Siret : 517 490 728 00014 - APE : 9499Z)

Maison des Associations, 22 rue Deparcieux - BAL 91-75014 Paris

Tél. : +33 6 10 88 31 82

Courriel : [Entraide@asso-af447.fr](mailto:Entraide@asso-af447.fr)

Site Web : [www.asso-af447.fr](http://www.asso-af447.fr)

Président : Robert Soulas

### **Compte rendu du C.A. du samedi 6 août 2011**

- Lieu décentralisé : Fleury-les-Aubrais (Orléans) 45400
- Etaient présent(e)s :
  - \* Claude Declerck ; Danièle Lamy ; Samira Zerkane ; Robert Soulas ; Philippe Linguet ; Laurent Lamy
- Représentés par un pouvoir : Ophélie Toulliou (Laurent) ; Stéphane Declerck (Claude) ; Himli Zerelli (Samira).

\*\*\*\*\*

#### I) Point Adhérents et trésorerie :

- Adhérents : 284s dont 96 nouveaux
- Trésorerie : pour l'exercice 2010/11 au 30/07 :

*Recettes : 9550€ (dons : 4185 €)*

*Dépenses : 4062 €*

#### II) Dates du CA et AG :

- *Le prochain CA aura lieu le samedi 3 septembre à la Maison des Associations de Paris 14<sup>ème</sup>*
- *Confirmation de la date de la prochaine Assemblée Générale : samedi 24 septembre 2011 à la Maison des Associations de Paris 14<sup>ème</sup>. Les documents relatifs à cette réunion : lettre d'informations et appel à candidature au CA ; formulaire retour de participations et pouvoir seront diffusés sur le site de l'association dès le 15 août parallèlement à un courriel ou envoi postal. Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette communication.*

### III) Point sur l'enquête judiciaire et coordination avocats :

#### Enquête judiciaire :

- *En date du 13/ juillet 2011, une demande d'acte auprès de la juge d'instruction Mme Zimmermann pour l'accès aux données des deux enregistreurs de l'AF447 a été déposée par les avocats de l'association. La JDI a décidé de ne pas donner suite à notre demande.*
- *Suite à ce refus, l'association a fait appel de cette décision fin juillet 2011. Aucun délai de réponse n'est donné.*

#### Coordination avocats :

- *La confiance que nous mettons dans le collectif d'avocats représentant l'association rend caduque l'écriture d'un cahier des charges.*
- *L'association est en attente de la proposition par les avocats d'une convention d'honoraires.*

### IV) Coopération avocats à l'indemnitaire :

*Il s'avère nécessaire de solliciter le maximum d'avocats personnels à coopérer avec le collectif d'avocats afin d'adapter les négociations actuelles avec les évolutions des enquêtes d'une part, et tendre à unifier (vers le haut) le montant des indemnités (ensemble des membres).*

*Pauline Manesse, avocate associée au collectif, s'engage à faciliter les relations familles-avocats. (Une note explicative vous parviendra à ce sujet dans la semaine)*

### V) Point sur l'enquête technique :

*Maîtres Busy et Bellocave sont associés à la cellule technique (composée de Robert et Laurent et d'experts conseils extérieurs) de l'association. Des points de situation sont régulièrement prévus : réunions en juin puis septembre 2011.*

### VI) Présentation Agora, liaison Internet requise :

*« Agora » est un site de partage sécurisé de fichiers. Il permet un travail collaboratif entre les différents protagonistes de l'association : CA ; juridique ; technique... ainsi que la consultation de dossiers documentaires nécessaires à l'analyse et compréhension des problèmes posés. «Agora » sera accessible par un mot de passe. (Une note explicative vous parviendra à ce sujet)*

### VII) Site « Facebook » :

*Permettrait à l'association de s'ouvrir largement sur l'extérieur ; Samira vous détaillera son utilisation dans une note explicative.*

### VIII) Présentation du plan de communication :

*La cellule technique propose une conférence de presse afin de faire connaître ses points de vue sur les derniers événements et reprendre la main sur une communication jusque-là monopolisée*

*par le BEA. Le principe de cette CP est maintenu à une date compatible avec les événements d'ordre technique, judiciaire ou médiatique. Celle-ci se tiendra avant la fin de l'année 2011.*

*Un contre-rendu d'analyse du rapport du BEA sera établi par les associations : française et allemande. Il comportera un bilan des recherches en mer et des événements récents publiés dans le 3<sup>ème</sup> rapport.*

*Vote favorable à l'unanimité.*

IX) Réponse à la proposition d'Alvaro Rendon pour organiser une communication commune le 20 janvier 2012, date anniversaire du drame du Mt St Odile :

*Vote favorable à l'unanimité.*

X) Réponse à la question : le président est-il habilité à représenter seul l'Association lors de demandes de réunion ou de rendez-vous qui lui sont adressées ?

*A l'unanimité moins une abstention : il est nécessaire que le président soit accompagné d'un ou plusieurs membres du CA dans la mesure de l'urgence et des disponibilités de chacun.*

XI) Questions diverses

*Une lettre de soutien et de courtoisie sera envoyée aux familles des pilotes.*

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 17 heures.

Robert Soulas  
Président



Claude Declerck  
Secrétaire